AMBASSADE DE FRANCE AUPRES DE L'UNION DES COMORES
http://www.ambafrance-km.org

Discours de l'Ambassadeur de France auprès de l'Union des Comores à l'occasion du 14 juillet 2012

(Seul le prononcé fait foi)

Messieurs les Vice-présidents,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Gouverneur,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants d'organisations internationales,
Mesdames et Messieurs les élus,
Chers amis comoriens,
Chers compatriotes,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue et de vous dire tout le plaisir que nous éprouvons, mon épouse et moi-même, à vous accueillir, avec les cadres de l'Ambassade, en ce jour de fête nationale française.

Nous sommes heureux de votre présence qui marque votre attachement à notre pays et à sa posture internationale. **Nous vous remercions d'autant plus d'être venus partager avec nous ce moment d'amitié** que nous savons combien votre agenda est chargé en cette période particulièrement riche en cérémonies familiales. J'adresse un salut tout particulier aux personnes venues tout exprès de Moheli pour se joindre à nous ce soir.

Mesdames et Messieurs,

Le 14 juillet est l'occasion privilégiée de célébrer ensemble ces **valeurs universelles de liberté, d'égalité et de fraternité** auxquelles nous sommes si profondément attachés. C'est aussi traditionnellement le moment d'évoquer **les relations exceptionnelles qui unissent les Comores à la France**. L'histoire qui nous lie depuis maintenant près de 5 siècles, depuis les premières escales des bateaux dieppois et malouins se rendant aux Indes, aurait pu nous diviser. Elle nous a au contraire rapprochés et sans doute à jamais, même si nous ne nous accordons pas sur tout. Je pense naturellement à Mayotte mais, sur cette question difficile, le dialogue politique se poursuit à haut niveau et notre différend ne doit pas nous empêcher d'encourager le développement des échanges dans l'archipel. Je me félicite par exemple de la tenue régulière des Jeux des Jeunes de l'Océan Indien, parfaitement organisés cette année par les Comores, ou de la bonne coopération sanitaire existant entre les îles.

Cette véritable **communauté de destin entre la France et les Comores**, chaque jour passé ici à vos cotés, me permet d'en mesurer la richesse, la profondeur et la vitalité. Aussi, je souhaiterai revenir brièvement sur les trois éléments de notre devise nationale en les illustrant par des faits qui témoignent de la force de la relation entre nos deux pays.

Liberté tout d'abord. J'ai eu l'occasion ce matin, au cours d'une brève mais émouvante cérémonie à l'Ambassade, de rendre hommage à tous ceux qui ont payé de leur vie cet engagement permanent de la France en faveur des opprimés pour défendre leurs droits. Il s'agit des militaires bien sûr, et je salue tout particulièrement les représentants des anciens combattants présents ce soir, mais aussi des diplomates, des fonctionnaires des organisations internationales, des policiers, des journalistes, des membres de la société

civile, bref des femmes et des hommes de principe et de bonne volonté. Mon pays s'efforce d'être à leurs côtés, de porter haut leur voix, et, si nécessaire, d'encourager la communauté internationale à agir pour les protéger.

Cette liberté doit aussi être défendue au plan international et c'est tout l'esprit du nouveau **partenariat de sécurité et de défense** conclu entre les Comores et la France en septembre 2010. Cet accord permet, à travers des opérations conjointes et le partage d'expérience, d'œuvrer, par exemple, pour mieux assurer la sécurité maritime dans l'Océan Indien face à des menaces extérieures. Je pense en particulier aux efforts entrepris pour renforcer l'unité garde-côtes comorienne. Dans ce domaine, les moyens de proximité des forces militaires françaises basées à La Réunion constituent un atout que nous utilisons du mieux possible.

Cette liberté, elle est aussi favorisée par un **renforcement de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance**, thème retenu pour le 37e anniversaire de l'Indépendance des Comores. C'est l'honneur de la France de soutenir, avec d'autres partenaires internationaux, les louables efforts des autorités comoriennes dans ce secteur. Nous apportons ainsi notamment notre soutien au gouvernement pour le renforcement des institutions administratives et judiciaires.

Fraternité ensuite et vous pardonnerez de ne pas prendre le fameux triptyque qui orne le fronton de nos bâtiments publics dans l'ordre. Elle s'exprime d'abord et au sens propre à travers les actions de la diaspora comorienne en France. Comme vous le savez, les autorités françaises entendent soutenir ces initiatives proches du terrain grâce au programme dit de **co-développement**, ses soutiens à la coopération décentralisée, son fonds social de développement, ou les moyens mis à disposition par la coopération régionale. J'en veux aussi, pour preuve, cet incroyable élan de solidarité parti de France vers les sinistrés des graves intempéries qui ont touché les Comores à la fin du mois d'avril.

Cette fraternité se traduit aussi par **un effort de la France sans équivalent dans le monde en faveur du développement des Comores**. Ce n'est pas le lieu ici de vous accabler de chiffres, ni du classement supposé des partenaires. Je ne considère pas que le développement soit un concours de beauté. Chaque bailleur a son rôle, sa contribution à apporter car les besoins sont importants. Il faut simplement que leurs efforts soient le plus efficaces possible et coordonnés. C'est notamment l'esprit de la déclaration dite de Paris sur l'APD.

Retenez donc simplement que, **rapportée au nombre d'habitants, l'aide française pour les Comores est considérable** en dépit des difficultés économiques graves que nous rencontrons. Je ne citerai, comme exemple, que les programmes importants financés par l'Agence française de Développement dans les domaines de la santé et de l'accès à l'eau potable. En concertation avec les autres partenaires internationaux, nous préparons actuellement un nouveau Document Cadre de Partenariat qui nous permettra de prolonger ces efforts en fonction des stratégies arrêtées par le Gouvernement comorien.

Cette fraternité, elle s'exprime enfin par **cette langue que nous avons reçue en héritage commun, le français**. Dans ce domaine et après une longue préparation, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous allons lancer à la rentrée avec le ministère de l'éducation nationale et en étroite concertation avec l'Union européenne et la Banque mondiale, une initiative pour appuyer encore d'avantage l'enseignement du français et en français aux Comores. Je sais, et je m'en réjouis, que nous pourrons compter sur le dynamisme de nos trois Alliances franco-comoriennes et de l'école française de Moroni pour appuyer cet ambitieux projet. Je n'oublie pas la coopération universitaire et de recherche que nous entendons tout particulièrement encourager.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Egalité enfin. Et à ce stade je souhaiterais m'adresser plus particulièrement à vous, mes chers compatriotes ou à ceux qui aspirez à le devenir. La République française ne fait pas de différence entre ses citoyens d'où l'importance que revêt pour nous la reconnaissance de la nationalité qui implique des droits et des devoirs. Je sais que, du fait de notre long passé commun, les situations individuelles ne sont pas simples et je n'ignore pas les difficultés que cela pose aux familles où les statuts personnels des uns et des autres peuvent parfois être différents. Je sais aussi que, compte tenu de la diversité des sources juridiques aux Comores, les démarches sont longues, trop longues en dépit des efforts méritoires des agents de l'Ambassade que je remercie ici publiquement pour leur travail difficile. Je connais les mauvaises conditions matérielles dans lesquelles ils travaillent et reçoivent les demandes. Croyez bien que nous ne ménageons aucun effort pour que le **projet de rénovation de nos locaux**, désormais enfin approuvé, soit réalisé dans les plus brefs délais. Cela nous permettra d'assurer un bien meilleur service.

Je profite de l'occasion pour vous encourager à visiter le **site internet de l'Ambassade** où vous pourrez trouver beaucoup d'informations qui, nous l'espérons, vous intéresseront. Vous pourrez aussi nous faire part de vos suggestions. Nous éditons également tous les deux mois une **Lettre électronique de l'Ambassade** n'hésitez pas à nous laisser votre courriel si vous souhaitez la recevoir. Un « tiré à part 14 juillet » spécialement imprimé à votre intention est à votre disposition à la sortie. Je ne souhaite pas que l'Ambassade soit une tour d'ivoire même si elle ne peut pas tout faire et croyez bien que je le regrette !

Mes chers compatriotes,

« Il n'est de richesse que d'hommes » écrivait Jean Bodin, ce fameux contemporain de Montaigne. **Si nos liens avec les Comores sont ce qu'ils sont, ils vous le doivent en grande partie.** Toutes et tous, que vous y soyez nés, que vous y demeuriez depuis longtemps ou depuis quelques mois seulement, vous en êtes les premiers acteurs. Toutes et tous, quel que soit votre secteur d'activité, vous y contribuez directement ou indirectement. Toutes et tous vous les nourrissez au quotidien, de votre travail, de votre générosité, de votre enthousiasme, des relations que vous nouez avec les hommes et les femmes de ce pays.

Toutes et tous, individuellement et collectivement, vous êtes ou vous entretenez aux Comores l'image de la France et vous participez à son rayonnement. Soyez en très vivement remerciés.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Cette fête nationale que nous célébrons chaque année commémore, non pas la prise de la Bastille, comme on le dit souvent, mais la fête de la Fédération, organisée le 14 juillet 1790 pour marquer solennellement la fin de la monarchie absolue et magnifier l'unité nationale. **Plus que jamais, cette concorde est nécessaire au plan national mais aussi entre pays amis.** Face aux incertitudes du monde présent, il me semble que la devise de la France, où la liberté se nourrit d'une certaine idée de l'égalité et de la fraternité entre les peuples, demeure porteuse d'espoir. Au moment où des hommes et des femmes luttent dans plusieurs endroits du monde pour défendre leur dignité, il est bon de se rappeler que nous portons collectivement ces valeurs. Monsieur le Ministre nous pouvons affirmer je crois que nous partageons, Comoriens et Français, cette ambition.

Je ne saurai terminer mon propos sans remercier les entreprises françaises actives aux Comores qui, par leur soutien, nous permettent de vous recevoir ce soir à Moroni dans de bonnes conditions ainsi que, pour la première fois depuis longtemps, à Mutsamudu. Leur activité profite aux Comores, je pense notamment aux nombreux emplois qu'elles créent, mais aussi à la France, donnant un dernier exemple, pour ce soir, de partenariat gagnant-gagnant.

Vive l'Union des Comores, vive la France et vive l'amitié franco-comorienne.